

1 Problématiser un sujet

Document 1

Faut-il tirer sur le tirage au sort ?

Utilisé en France dans les jurys d'assises, ce mode de sélection peut s'avérer efficace ou inopérant quand il s'agit de « trier » les candidats à l'université.



« Je ferai tout pour que le tirage au sort pour accéder en première année de médecine n'existe jamais : il n'y a pas plus stupide comme moyen de sélection, surtout pour accéder à des filières très sélectives », déclarait cet été à *Libération* Thierry Mandon, secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur. Il y a en effet d'autres « moyens de sélection ». [...]

En Suède, où l'université est quasi gratuite, comme en France, [...] il suffit d'avoir eu

de bonnes notes dans le secondaire, en particulier dans les matières des filières convoitées. Et « s'il y a plus de candidats éligibles que de places disponibles, la sélection s'opère suivant le principe méritocratique : les étudiants sont classés sur la base de leurs mérites, en l'occurrence les notes obtenues au lycée », résume un document officiel. Simple et de bon goût.

À suivre Thierry Mandon, le tirage au sort n'est pas un bon « moyen de sélection ». Cela dépend. Qui sélectionne-t-on et pour quoi faire ? Le tirage au sort pourrait se justifier par exemple pour désigner des chercheurs ou des enseignants en cas de rareté des postes disponibles. La suggestion a été faite par Gil Delannoi, politologue à Sciences-Po. Les candidats seraient présélectionnés au mérite. Puis, s'il n'y a qu'un poste disponible, on tirerait au sort entre les trois jugés les meilleurs, « ce qui est certainement la seule manière d'éliminer les effets de mode, de dogme, de chapelle, de camaraderie ».

Robert Dahl, un politologue américain, a proposé que toutes les assemblées, y compris le Congrès, soient flanquées d'une instance consultative de citoyens tirés au sort. Hubertus Buchstein, un Allemand, a fait la même proposition pour l'Europe. David Van Reybrouck, le célèbre auteur belge de *Congo*, donne l'exemple de l'Irlande, où une révision constitutionnelle a été organisée à partir des travaux d'une assemblée formée d'un mélange d'élus et de citoyens tirés au sort. Nos jurys d'assises sont tirés au sort, et cela ne marche pas si mal.

Mais n'en déplaise à Montesquieu, pour qui « le tirage au sort n'afflige personne », il peut se faire qu'il afflige. Ainsi tirer au sort des candidats à la première année de médecine va forcément éliminer d'excellents futurs médecins. Pourquoi de braves technocrates de l'Éducation nationale en sont-ils venus à faire une telle proposition ? Parce qu'un article du code de l'Éducation pose que « le premier cycle est ouvert à tous les titulaires du baccalauréat ».

Libération et Olivier Postel-Vinay, directeur du magazine *Books*, *Libération*, 30 août 2016.

Document 2

Ça craque à la fac

Pour ses partisans, la sélection permettrait de réduire le taux d'échec important en première année. Pour ses adversaires, elle favoriserait les étudiants issus de milieux aisés.

Ce tabou porte bien mal son nom : depuis plusieurs années, la sélection à l'entrée de l'université ne cesse de revenir dans le débat public. Tout récemment, l'idée d'un tirage au sort pour départager les bacheliers franciliens souhaitant entamer des études de médecine a déchaîné les passions. En janvier, c'est la question du master qui a défrayé la chronique : la sélection pratiquée aujourd'hui entre la quatrième année universitaire (master 1) et la cinquième (master 2) est illégale, a prévenu le Conseil d'État, obligeant le gouvernement à rédiger un décret dans l'urgence.



Sans surprise, les hostilités entre partisans et opposants à la sélection ont immédiatement repris, chacun sortant l'artillerie lourde pour pilonner le camp d'en face. « Je n'ignore pas les difficultés de l'enseignement supérieur. Mais je ne crois pas que nous les surmonterons en revenant à d'anciennes lubies, et les vieilles lunes ne m'intéressent pas », a lancé la ministre de l'Éducation nationale, en février, lors d'un débat à l'Assemblée nationale sur l'enseignement supérieur.

Quelques jours plus tard, le juriste Olivier Beaud et le philologue Claudio Galderisi, responsables de l'Association pour la qualité de la science française, ont répondu à la ministre dans *Libération*. Évoquant la sélection en master, ils ont écrit : « Le pouvoir politique est paralysé par la peur de déplaire à certains syndicats d'étudiants. » Pour eux, le gouvernement souhaite qu'il n'y ait « plus de sélection à l'université (de la première année au master) ». Ce qui serait, disent-ils, « le coup de grâce ». L'historien Antoine Compagnon, professeur au Collège de France, estime quant à lui que l'absence de sélection « tue l'université ».

Au-delà du master, l'enjeu est évidemment la sélection à l'entrée des études : chaque bachelier doit-il pouvoir s'inscrire dans la licence de son choix ? Est-il normal qu'un bachelier « qui a 2 de moyenne en anglais [puisse] s'inscrire en licence d'anglais ? », demandait Anne Fraïsse, présidente de l'université Montpellier-III, dans *Les Échos* en 2014.

Faut-il autoriser la sélection à l'entrée de l'université ? Ça craque à la fac, Benoît Floc'h, *Le Monde*, 9 juin 2016.

— Synthétiser des informations

Activité 1

Lisez les documents 1 et 2 pp. 118-119 et repérez les mots-clés (Quoi ? Qui ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?) dans le tableau. Ensuite, formulez le thème des documents.

Document 1	Document 2	Thème des documents
Mots-clés :	Mots-clés :	
.....
.....
.....
.....

Activité 2

Lisez les documents 1 et 2 pp. 118-119 et synthétisez le contenu de chaque paragraphe.

Document 1	Contenu du paragraphe	Document 2	Contenu du paragraphe
1 ^{er} paragraphe	<i>Le secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur s'oppose au tirage au sort pour accéder en 1^{re} année de médecine.</i>	1 ^{er} paragraphe
2 ^e paragraphe	2 ^e paragraphe
3 ^e paragraphe	3 ^e paragraphe
4 ^e paragraphe	4 ^e paragraphe
5 ^e paragraphe

— Repérer des arguments

Activité 3

Dans les documents 1 et 2, quels sont les arguments pour et contre la sélection à l'université ?

Arguments en faveur de la sélection à l'université	Arguments contre la sélection à l'université
.....
.....
.....
.....

— Formuler une problématique

Activité 4

Définissez la problématique de votre réflexion. Il s'agit de la question essentielle à partir de laquelle vous allez développer la structure de votre argumentation. Pour la définir, utilisez les mots-clés de l'activité 1 et les informations des tableaux de l'activité 2 et 3.



Formulation de la problématique :

.....

.....